



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ACCOMPAGNEMENT POST AGREMENT ADOPTIF

Après l'obtention de votre agrément, le Conseil départemental des Alpes Maritimes se propose de vous accompagner dans votre parcours vers l'adoption.

C'est pourquoi vous trouverez ci-après le programme pour 2024 des différentes propositions auxquelles nous vous invitons à participer.

Le service du placement familial et de l'adoption vous propose cet accompagnement sous forme de Visio conférence

REUNIONS A THEMES

Animées par un psychologue du service adoption et placement familial

Inscription : par mail de-spfa@departement06.fr (**l'invitation à la visioconférence nécessite une adresse mail et un numéro de téléphone.**)

Mercredi 7 février 2024 à 19h00	Spécificités de la parentalité adoptive
Mercredi 21 février 2024 à 19h00	Les origines dans l'adoption
Mercredi 13 mars 2024 à 19h00	Adoption et attachement <i>1^{ère} partie</i>
Mercredi 20 mars 2024 à 19h00	Adoption et attachement <i>2^{ème} partie</i>
Mercredi 03 avril 2024 à 19h00	Les pupilles de l'Etat et le délaissement parental

GROUPES DE PAROLES

Organisés en soirée

Animés par la psychologue du service placement familial et adoption

Un groupe de paroles pour les candidats agréés

Un groupe de paroles pour les parents adoptifs

Vous pouvez vous inscrire et prendre des renseignements par Mail : de-spfa@departement06.fr
La psychologue du service vous contactera suite à votre inscription

Les groupes de paroles sont prévus en présentiel au sein du Centre administratif de Nice